

Communiqué information réglementée

Mise à disposition ou consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 15 mai 2008

La Banque de la Réunion informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le 15 mai 2008 à 16 H 30 au siège social de la Société, 27 rue Jean Chatel, Saint-Denis de la Réunion. L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 24 mars 2008.

L'avis de réunion qui contient l'ordre du jour de cette assemblée et les projets de résolutions qui lui seront soumis peuvent être consultés sur son site Internet (www.banquedelareunion.fr dans l'espace Votre banque>Assemblée Générale).

Il sera proposé à l'Assemblée de fixer le dividende à 11,70 euros par action avec mise en paiement à compter du 27 juin 2008.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.